

Conseil Communal de Bassins

Commission de gestion

Préavis no 8/11

Préavis municipal relatif à une autorisation générale pour acquisition et aliénation d'immeubles et de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés jusqu'à concurrence de CHF 30'000.- par cas.

La Commission de Gestion s'est réunie le 2 août et le 11 août 2011.

Lors de la séance du 2 ct, la Commission des Finances était également présente. La Municipalité dans son ensemble était présente et nous a commenté ce préavis.

La Commission de Gestion était composée de Mesdames H.Elmer, F. Zesiger-Schärer & M.-R. Olmo, ainsi que de M. J. Schorr. Mesdames Anne-Marie Badel & Anne Genevay-Bolay étaient absentes et excusées lors des deux séances. Monsieur B. Treboux a pris part à la séance du 2ct et était excusé pour la séance du 11 ct.

Après avoir entendu les arguments de la Municipalité relatif à cette demande d'autorisation et prenant également en considération les délais impartis ou de recours dans certaines affaires immobilières, la Commission de Gestion pense qu'il est judicieux de déléguer cette compétence de manière limitée à la Municipalité, comme l'autorise la Loi sur les communes (art.4 al6 & art 142).

Conclusion :

La Commission de Gestion propose au Conseil Communal de Bassins :

- **d'autoriser la Municipalité, d'une manière générale et pour toute la durée de la législature 2011-2016, à procéder à des acquisitions et des aliénations d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou de parts de société jusqu'à concurrence de CHF 30'000.- par cas, charges éventuelles comprises.**

Bassins, le 12 août 2011



Herlinda Elmer

Frédérique Zesiger-Schärer

Jörg Schorr

Bernard Treboux



Maria Remedios Olmo (rapporteur)